

Comptes annuels

1 Compte de résultat et affectation du bénéfice de l'exercice 2007

En millions de francs

		2007	2006	Variation
	Voir annexe, chiffre			
Résultat de l'or	01	6 446,8	4 204,0	+2 242,8
Résultat des placements en monnaies étrangères	02	1 338,2	820,0	+518,2
Résultat des placements en francs	03	427,1	229,3	+197,8
Autres résultats	04	26,3	24,6	+1,7
Résultat brut		8 238,4	5 277,9	+2 960,4
Charges afférentes aux billets de banque		-34,3	-38,3	+4,0
Charges de personnel	05 et 06	-110,7	-105,6	-5,1
Autres charges d'exploitation	07	-65,8	-57,6	-8,2
Amortissements sur les immobilisations corporelles	16	-32,0	-31,1	-0,9
Résultat de l'exercice		7 995,5	5 045,3	+2 950,2
Attribution à la provision pour réserves monétaires		-751,0	-888,6	+137,6
Bénéfice annuel distribuable		7 244,5	4 156,7	+3 087,8
Attribution à la réserve pour distributions futures		-4 743,0	-1 655,2	-3 087,8
Bénéfice à distribuer – Montant total		2 501,5	2 501,5	-
dont				
versement d'un dividende de 6%		1,5	1,5	-
distribution ordinaire à la Confédération et aux cantons (convention du 5 avril 2002)		2 500,0	2 500,0	-

2 Bilan au 31 décembre 2007

En millions de francs

		31.12.2007	31.12.2006	Variation
Actif	Voir annexe, chiffre			
Or	08	30 531,8	29 190,2	+1 341,6
Créances résultant d'opérations sur or	09	4 243,7	3 030,3	+1 213,4
Placements de devises	10	50 586,3	45 591,9	+4 994,4
Position de réserve au FMI	11	406,0	557,3	-151,3
Moyens de paiement internationaux	27	281,7	330,8	-49,1
Crédits d'aide monétaire	12 et 27	273,1	236,6	+36,5
Créances en dollars des Etats-Unis résultant de pensions de titres	13	4 517,4	-	+4 517,4
Créances en francs suisses résultant de pensions de titres	26	31 025,4	27 126,9	+3 898,5
Créances sur les correspondants en Suisse		11,0	5,1	+5,9
Titres en francs suisses	14	4 130,7	4 907,6	-776,9
Billets de banque en stock	15	126,9	125,0	+1,9
Immobilisations corporelles	16	344,8	358,5	-13,7
Participations	17 et 28	136,8	129,6	+7,2
Autres actifs	18 et 30	311,3	223,6	+87,7
Total		126 926,9	111 813,5	+15 113,4

		31.12.2007	31.12.2006	Variation
Passif	Voir annexe, chiffre			
Billets de banque en circulation	19	44 258,6	43 182,2	+1 076,4
Comptes de virement des banques en Suisse		8 672,9	6 716,0	+1 956,9
Engagements envers la Confédération	20	1 077,0	1 056,2	+20,8
Comptes de virement de banques et d'institutions étrangères		644,1	421,7	+222,4
Autres engagements à vue	21	169,1	163,2	+5,9
Engagements en francs suisses résultant de pensions de titres		615,0	–	+615,0
Autres engagements à terme	13	4 608,0	–	+4 608,0
Engagements en monnaies étrangères	22	1 127,6	1,8	+1 125,8
Autres passifs	23 et 30	72,5	81,9	–9,4
Provision pour exploitation	24	8,6	11,1	–2,5
Provision pour réserves monétaires		39 524,3	38 635,7	+888,6
Capital-actions	25	25,0	25,0	–
Réserve pour distributions futures		18 128,7	16 473,4	+1 655,3
Résultat de l'exercice ¹		7 995,5	5 045,3	+2 950,2
Total		126 926,9	111 813,5	+15 113,4

1 Avant attribution à la provision pour réserves monétaires.

3 Variation des fonds propres

En millions de francs

	Capital-actions	Provision pour réserves monétaires
Fonds propres au 1^{er} janvier 2006	25,0	37 841,0
Dotation de la provision pour réserves monétaires selon LBN		794,7
Attribution à la réserve pour distributions futures		
Versement d'un dividende aux actionnaires		
Distribution à la Confédération et aux cantons		
Résultat de l'exercice		
Fonds propres au 31 décembre 2006 (avant affectation du bénéfice)	25,0	38 635,7
Fonds propres au 1^{er} janvier 2007	25,0	38 635,7
Dotation de la provision pour réserves monétaires selon LBN		888,6
Attribution à la réserve pour distributions futures		
Versement d'un dividende aux actionnaires		
Distribution à la Confédération et aux cantons		
Résultat de l'exercice		
Fonds propres au 31 décembre 2007 (avant affectation du bénéfice)	25,0	39 524,3
Proposition d'affectation du bénéfice		
Dotation de la provision pour réserves monétaires selon LBN		751,0
Attribution à la réserve pour distributions futures		
Versement d'un dividende aux actionnaires		
Distribution à la Confédération et aux cantons		
Fonds propres après affectation du bénéfice	25,0	40 275,3

Réserve pour distributions futures	Résultat de l'exercice (bénéfice au bilan)	Total
6 948,4	12 821,2	57 635,6
	-794,7	
9 525,0	-9 525,0	
	-1,5	-1,5
	-2 900,0	-2 900,0
	5 045,3	5 045,3
16 473,4	5 045,3	60 179,5
16 473,4	5 045,3	60 179,5
	-888,6	
1 655,2	-1 655,2	
	-1,5	-1,5
	-2 500,0	-2 500,0
	7 995,5	7 995,5
18 128,7	7 995,5	65 673,5
	-751,0	
4 743,0	-4 743,0	
	-1,5	-1,5
	-2 500,0	-2 500,0
22 871,7	-	63 172,0

4 Annexe au 31 décembre 2007

4.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

Généralités

Principes

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), mais aussi, après prise en compte des particularités de l'institut d'émission, selon les Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise, en conformité avec les Swiss GAAP RPC.

En tant que société cotée au segment principal de la Bourse suisse SWX, la Banque nationale devrait présenter ses comptes conformément aux normes des International Financial Reporting Standards (IFRS) ou des United States Generally Accepted Accounting Principles (US GAAP). Par lettre du 5 novembre 2004, la Bourse suisse SWX l'a libérée de cette obligation; la Banque nationale, se fondant sur l'article 27 LBN, lui avait soumis une demande dans ce sens.

Modifications apportées d'une année à l'autre

Par rapport à l'année précédente, les principes appliqués à la présentation des comptes et à l'évaluation n'ont subi aucune modification substantielle. Ils ont été complétés par de nouvelles opérations (pensions de titres contre dollars des Etats-Unis et options sur devises). La limite inférieure d'activation a été adaptée pour les immobilisations corporelles.

Tableau de financement

La Banque nationale n'établit aucun tableau de financement, parce qu'elle est en mesure, en tant qu'institut d'émission, de créer de la monnaie à volonté.

Segmentation

La Banque nationale exerce une activité en tant que banque centrale exclusivement. Ses comptes annuels ne sont par conséquent pas segmentés.

Comptes consolidés

La Banque nationale ne détient aucune participation importante, soumise à l'obligation de consolider selon la Swiss GAAP RPC 30. Elle ne dresse par conséquent pas de comptes consolidés.

Saisie des opérations

Les opérations sont saisies et évaluées le jour de leur conclusion. Leur comptabilisation n'intervient cependant qu'au jour valeur. Les opérations conclues jusqu'au 31 décembre 2007, avec valeur postérieure à cette date, figurent dans les opérations hors bilan.

Délimitation des résultats dans le temps

Les charges et les produits sont délimités dans le temps, c'est-à-dire attribués à l'exercice auquel ils reviennent économiquement.

Impôts sur les bénéfices

La Banque nationale est exonérée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'article 8 LBN. L'exonération s'applique aussi bien à l'impôt fédéral direct qu'aux impôts cantonaux et communaux.

Transactions avec des parties liées

Les droits des actionnaires de la Banque nationale sont restreints par la loi; les actionnaires ne peuvent influencer sur les décisions d'ordre financier et opérationnel. Les transactions avec des membres de la Direction ou du Conseil de banque sont effectuées aux conditions du marché.

Bilan et compte de résultat

L'or et les instruments financiers négociables sont comptabilisés à leur valeur de marché ou à une juste valeur (*fair value*). Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés. Les autres éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. La conversion en francs des postes en monnaies étrangères est opérée aux cours de fin d'année. Les charges et produits courants en monnaies étrangères sont convertis aux cours observés au moment de leur comptabilisation. Tous les ajustements de valeur sont saisis dans le compte de résultat.

Aperçu

Les avoirs en or sont constitués de lingots et de pièces. L'or est stocké à divers endroits, en Suisse et à l'étranger. Il est évalué à sa valeur de marché. Les plus-values et les moins-values qui en découlent ainsi que les gains issus des ventes sont saisis dans le résultat de l'or.

Or

Dans le cadre de la gestion de son portefeuille d'actifs, la Banque nationale prête une partie de son stock d'or à des établissements financiers de premier ordre, suisses et étrangers. Elle perçoit des intérêts sur ces opérations. Les prêts d'or peuvent être conclus avec ou sans garanties. Le risque encouru sur le prix de l'or est assumé par la Banque nationale. Les prêts d'or figurent au bilan dans les créances résultant d'opérations sur or et sont évalués à leur valeur de marché, intérêts courus en sus. Les ajustements de valeur et les intérêts sont saisis dans le résultat de l'or.

**Créances résultant
d'opérations sur or**

Les placements de devises sont constitués de titres négociables (papiers monétaires, obligations et titres de participation) et d'avoirs (comptes à vue, avoirs au jour le jour, dépôts à terme fixe et pensions de titres). Les titres, la majeure partie des placements de devises, sont évalués à leur valeur de marché, intérêts courus en sus. Quant aux avoirs, ils le sont à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les gains et pertes résultant d'une nouvelle évaluation aux valeurs de marché, le produit des intérêts, les dividendes et les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

Placements de devises

Des prêts de titres (*securities lending*) sont également conclus dans le cadre de la gestion des placements de devises. Des titres tirés du propre portefeuille sont prêtés contre remise d'autres titres en garantie. La Banque nationale perçoit des intérêts. Les titres ayant fait l'objet de prêts restent dans le poste des placements de devises; des précisions à ce sujet sont données dans l'annexe. Les intérêts sur les prêts de titres entrent dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

Les pensions de titres contre monnaies étrangères, passées à des fins de placement, figurent aussi sous ce poste.

La position de réserve au Fonds monétaire international (FMI) correspond à la différence entre la quote-part de la Suisse au FMI et les avoirs à vue, en francs, du FMI à la Banque nationale. La quote-part, qui représente la participation de la Suisse au capital du FMI, est financée par la Banque nationale. Elle est libellée dans la monnaie du FMI, c'est-à-dire en droits de tirage spéciaux (DTS). Une tranche de la quote-part n'a pas été transférée au FMI; elle est maintenue sur un compte à vue. Le FMI peut disposer de ce compte en tout temps pour ses opérations. La rémunération de la position de réserve ainsi que les gains et pertes de change découlant d'une nouvelle évaluation des DTS sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

Position de réserve au FMI

**Moyens de paiement
internationaux**

Les créances résultant d'un accord bilatéral (*two-way-arrangement*) avec le FMI figurent au bilan dans les moyens de paiement internationaux. En concluant cet accord, la Banque nationale s'est engagée envers le FMI à acheter des DTS, contre devises, jusqu'à concurrence de 400 millions de DTS. Ces avoirs à vue, libellés en DTS, sont rémunérés aux conditions du marché. Le produit des intérêts ainsi que les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

Crédits d'aide monétaire

Au titre de la coopération internationale, la Suisse peut participer, en accordant une tranche, à des aides à la balance des paiements à moyen terme, mises sur pied sur le plan international par le FMI. Elle peut également accorder, sur une base bilatérale, des crédits d'aide monétaire à des pays se heurtant à des difficultés de balance des paiements. Un crédit d'aide monétaire à la Bulgarie ayant été remboursé, des créances résultant de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC, y compris FRPC intérimaire) figuraient encore au bilan au 31 décembre 2007. Cette facilité, un compte de fiducie administré par le FMI, permet de financer des crédits octroyés pour de longues durées, à des conditions concessionnelles, à des pays en développement à faible revenu. La Confédération donne à la Banque nationale une garantie portant sur les intérêts et le capital, tant pour les crédits bilatéraux que pour la contribution de la Suisse au compte de prêts de la FRPC (y compris FRPC intérimaire). Ces crédits sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Le produit des intérêts ainsi que les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères. En outre, deux lignes de crédit sont ouvertes en faveur du FMI dans le cadre des accords généraux d'emprunt (AGE) et des nouveaux accords d'emprunt (NAE). Ces lignes de crédit, qui sont prévues pour des cas particuliers et ne bénéficient pas d'une garantie de la Confédération, n'ont pas été utilisées par le FMI et figurent par conséquent uniquement dans les engagements irrévocables (voir page 120).

**Créances en dollars des
Etats-Unis résultant
de pensions de titres**

Les pensions de titres (repos) contre dollars des Etats-Unis figurant sous ce poste ont été conclues dans le cadre d'opérations concertées avec d'autres banques centrales. Elles sont entièrement garanties par des titres éligibles à la BNS. A la fin de l'année, elles sont portées au bilan à leur valeur nominale, intérêts courus en sus.

**Positions en francs
suisses résultant
de pensions de titres**

Les pensions de titres (repos) contre francs suisses constituent le principal instrument de politique monétaire de la BNS; elles permettent de fournir des liquidités aux banques, mais aussi de réduire des liquidités excédentaires. Les créances résultant de pensions de titres sont entièrement garanties par des titres éligibles à la BNS. Les créances et engagements résultant de pensions de titres sont portés au bilan à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les intérêts – produit et charges – entrent dans le résultat des placements en francs.

Les correspondants en Suisse contribuent à équilibrer les besoins régionaux en numéraire et couvrent les besoins d'offices fédéraux et d'entreprises proches de la Confédération (Poste, CFF). Il en résulte des créances à court terme. Ces créances sont rémunérées au taux de l'argent au jour le jour. Elles sont évaluées à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Le produit des intérêts entre dans le résultat des placements en francs.

Créances sur les correspondants en Suisse

Les titres en francs suisses sont constitués exclusivement d'obligations négociables. Ils sont évalués à leur valeur de marché, intérêts courus en sus. Les ajustements de valeur et le produit des intérêts sont saisis dans le résultat des placements en francs.

Titres en francs suisses

Les billets neufs, qui n'ont pas encore été mis en circulation, sont portés à l'actif du bilan, à leur prix d'acquisition, sous le poste «Billets de banque en stock». Dès qu'un billet entre pour la première fois en circulation, son prix d'acquisition grève les charges afférentes aux billets de banque.

Billets de banque en stock

Les immobilisations corporelles comprennent les bâtiments et les terrains, les immobilisations en cours de construction et les autres immobilisations corporelles. Les logiciels y sont également inclus. Vu leur importance relative, ils n'apparaissent pas séparément au bilan en tant que valeurs incorporelles, mais sont précisés en annexe. L'entretien courant des bâtiments, des logiciels et des autres immobilisations corporelles grève les autres charges d'exploitation. Dans les immobilisations corporelles, toute acquisition est activée si sa valeur est de 20 000 francs ou davantage, à l'exception des immeubles, où les investissements générateurs de plus-values sont portés à l'actif à partir de 100 000 francs. Les acquisitions inférieures à ces montants sont passées directement par le poste «Autres charges d'exploitation». Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont tous opérés de façon linéaire.

Immobilisations corporelles

Période d'amortissement

Terrains et bâtiments	
Terrains	aucun amortissement
Bâtiments (substance bâtie)	50 ans
Installations (installations techniques et aménagements intérieurs)	10 ans
Immobilisations en cours de construction	
Logiciels	3 ans
Autres immobilisations corporelles	
Informatique - matériel	3 ans
Machines et équipements	5 à 10 ans
Mobilier	5 ans
Véhicules	6 à 12 ans

L'actualité de la valeur est réexaminée périodiquement. S'il en résulte une diminution de valeur, un amortissement non planifié est effectué. Les amortissements planifiés et non planifiés sont portés à la charge du compte de résultat dans les amortissements sur immobilisations corporelles.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont saisis dans les autres résultats.

Participations

La Banque nationale ne détient aucune participation importante selon la Swiss GAAP RPC 30, soumise à l'obligation de consolider d'après la méthode de l'intégration globale ou celle de l'intégration proportionnelle. Les participations minoritaires de plus de 20% sont considérées comme des entreprises associées et évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. Les autres participations minoritaires à des sociétés sur lesquelles la Banque nationale ne peut exercer une influence notable et les participations majoritaires de peu d'importance sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur justifiés économiquement. Tous les produits issus des participations entrent dans les autres résultats.

Instruments financiers dérivés

Pour gérer ses réserves monétaires, la Banque nationale recourt à des opérations à terme sur devises, à des options sur devises, à des *futures* et à des swaps de taux d'intérêt. Ces opérations servent à gérer le positionnement sur le marché en matière d'actions, de taux d'intérêt et de monnaies (voir également chapitre 4.4 ci-après). Les instruments financiers dérivés sont évalués, dans la mesure du possible, à leur valeur de marché. S'il n'est pas possible de l'établir, une évaluation selon la juste valeur est calculée à l'aide de méthodes de mathématiques financières reconnues. Les modifications dans l'évaluation sont saisies dans le compte de résultat et entrent dans le résultat des placements en monnaies étrangères. Les valeurs de remplacement positives et négatives figurent au bilan dans les autres actifs et les autres passifs.

Comptes de régularisation

Dans son bilan, la Banque nationale n'indique pas séparément de comptes de régularisation. Vu leur importance relative, ces éléments figurent dans les autres actifs et les autres passifs et sont précisés dans l'annexe.

Billets de banque en circulation

Tous les billets de banque émis par la Banque nationale – billets de la série actuelle et billets rappelés, mais encore échangeables de la précédente série – figurent sous ce poste à leur valeur nominale.

Comptes de virement des banques en Suisse

Les avoirs en francs que les banques en Suisse détiennent en comptes de virement jouent un rôle important dans la conduite de la politique monétaire de la Banque nationale. Les comptes de virement servent au trafic des paiements sans numéraire en Suisse. Il s'agit de comptes à vue non rémunérés. Ces comptes figurent au bilan à leur valeur nominale.

Engagements envers la Confédération

La Banque nationale tient un compte à vue pour la Confédération. Les avoirs sur ce compte sont rémunérés au taux de l'argent au jour le jour. La limite de rémunération est fixée à 200 millions de francs. En outre, la Confédération peut également constituer des dépôts à terme fixe à la Banque nationale, dépôts qui sont rémunérés aux conditions du marché. Les engagements envers la Confédération sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts sont comptabilisées dans le résultat des placements en francs.

La Banque nationale tient des comptes à vue pour des banques et des institutions étrangères. Ces comptes, qui servent aux paiements en francs suisses, ne sont pas rémunérés et figurent au bilan à leur valeur nominale.

Comptes de virement de banques et d'institutions étrangères

Les autres engagements à vue comprennent les comptes de virement du secteur non bancaire et les comptes du personnel, des retraités et des institutions de prévoyance en faveur du personnel de la Banque, mais aussi les engagements résultant de chèques tirés sur la Banque et non encore encaissés. Ils sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts grèvent le résultat des placements en francs.

Autres engagements à vue

Ce poste comprend d'autres engagements à terme en francs suisses, qui sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts grèvent le résultat des placements en francs.

Autres engagements à terme

Il s'agit d'engagements à vue et d'engagements qui, dans le cadre de la gestion des placements de devises, résultent de pensions de titres. Ces engagements sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts ainsi que les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

Engagements en monnaies étrangères

Ce poste groupe la provision pour réorganisations et les autres provisions au sens de la Swiss GAAP RPC 23. La provision pour réorganisations couvre des engagements pour des prestations financières en faveur de collaboratrices et de collaborateurs qui, lors de réorganisations, ont été mis à la préretraite.

Provision pour exploitation

Conformément à l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale constitue des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Pour ce faire, elle doit se fonder sur l'évolution de l'économie suisse. En vertu de la convention du 5 avril 2002 entre le Département fédéral des finances (DFF) et la BNS concernant la distribution des bénéfices, la provision pour réserves monétaires doit augmenter au même rythme que l'économie. Cette provision, fondée sur une loi spéciale, est assimilable aux fonds propres et figure dans le tableau récapitulatif des variations des fonds propres. Elle est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice.

Provision pour réserves monétaires

Abstraction faite du dividende qui ne peut dépasser 6% du capital-actions en vertu de la LBN, la totalité du bénéfice restant, après la constitution de provisions suffisantes, revient à la Confédération et aux cantons. La distribution annuelle des bénéfices est réglée, à l'avance et pour une période déterminée, dans une convention passée entre la Confédération et la Banque nationale en vue d'assurer à moyen terme la stabilité des versements. Le montant de cette réserve représente les bénéfices non encore distribués (voir page 94).

Réserve pour distributions futures

Les plans de prévoyance sont groupés dans deux institutions avec primauté des prestations, la Caisse de pensions et la Fondation de prévoyance. La Banque nationale et le personnel versent des cotisations. Les cotisations ordinaires du personnel s'élèvent, en fonction de l'âge, à 7% ou 7,5% du salaire assuré, et celles de la Banque, à 14% ou 15%. Conformément à la Swiss GAAP RPC 16, une éventuelle part économique dans un excédent de couverture est portée à l'actif, et une éventuelle part économique dans un découvert figure en tant qu'engagement.

Institutions de prévoyance

Opérations hors bilan

Opérations fiduciaires

Les opérations fiduciaires portent sur des placements que la Banque effectue en son propre nom, mais exclusivement pour le compte et aux risques de la Confédération, sur la base d'un contrat écrit. Ces opérations figurent à leur valeur nominale, intérêts courus en sus, dans l'annexe (voir chapitre 4.3 ci-après).

Facilité pour resserrements de liquidités

La facilité pour resserrements de liquidités consiste en des limites de crédit auxquelles les banques peuvent recourir pour surmonter des resserrements passagers et inattendus de leurs liquidités. Le recours à cette facilité prend la forme d'une pension de titres au taux spécial. Le total des limites ainsi ouvertes est indiqué dans l'annexe (voir chapitre 4.3 ci-après).

Engagements irrévocables

Il s'agit de lignes de crédit que la Banque nationale a ouvertes en faveur du Fonds monétaire international dans le cadre de la coopération internationale. Les engagements maximaux qui en résultent sont précisés dans l'annexe (voir chapitre 4.3 ci-après).

Cours de conversion des monnaies étrangères et prix de l'or

Cours de conversion

	31.12.2007 en francs	31.12.2006 en francs	Variation en %
1 dollar des Etats-Unis (USD)	1,1277	1,2202	-7,6
1 euro (EUR)	1,6557	1,6086	+2,9
1 livre sterling (GBP)	2,2586	2,3911	-5,5
100 couronnes danoises (DKK)	22,2000	21,5800	+2,9
1 dollar canadien (CAD)	1,1445	1,0502	+9,0
100 yens japonais (JPY)	1,0109	1,0251	-1,4
1 droit de tirage spécial (DTS)	1,7820	1,8369	-3,0
1 kilogramme d'or	30 328,47	24 938,72	+21,6

4.2 Commentaire du compte de résultat et du bilan

Chiffre 01

Résultat de l'or

En millions de francs	2007	2006	Variation
Gain/perte résultant de l'évaluation au prix du marché ¹	6 433,3	4 188,4	+2 244,9
Produit des intérêts sur prêts d'or	13,5	15,6	-2,1
Total	6 446,8	4 204,0	+2 242,8

¹ Y compris les plus-values issues des ventes d'or.

Résultat des placements en monnaies étrangères

Chiffre 02

Ventilation du résultat global selon le genre	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Produit des intérêts et gains/pertes en capital	2 013,7	757,7	+1 256,0
Produit des dividendes et gains/pertes de cours	89,5	620,7	-531,2
Charges d'intérêts	-31,4	-0,8	-30,6
Gains/pertes de change	-723,0	-546,1	-176,9
Droits de garde et frais de gestion	-10,6	-11,5	+0,9
Total	1 338,2	820,0	+518,2

Ventilation du résultat global selon la provenance	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Placements de devises	1 367,4	812,0	+555,4
Position de réserve au FMI	-3,7	-1,0	-2,7
Moyens de paiement internationaux	1,0	7,7	-6,7
Crédits d'aide monétaire	4,9	2,1	+2,8
Engagements en monnaies étrangères	-31,4	-0,8	-30,6
Total	1 338,2	820,0	+518,2

Ventilation du résultat global selon la monnaie	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Dollar des Etats-Unis	-21,4	-501,3	+479,9
Euro	1 380,4	1 161,0	+219,4
Livre sterling	11,2	360,9	-349,7
Couronne danoise	51,9	53,2	-1,3
Dollar canadien	152,7	-13,1	+165,8
Yen japonais	-226,4	-236,6	+10,2
Droit de tirage spécial	0,4	7,4	-7,0
Autres monnaies	-10,5	-11,5	+1,0
Total	1 338,2	820,0	+518,2

Ventilation des gains et pertes de change selon la monnaie	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Dollar des Etats-Unis	-1 074,1	-1 137,7	+63,6
Euro	609,9	711,4	-101,5
Livre sterling	-269,0	231,3	-500,3
Couronne danoise	35,1	41,7	-6,6
Dollar canadien	91,4	-76,4	+167,8
Yen japonais	-83,3	-299,8	+216,5
Droit de tirage spécial	-33,1	-16,5	-16,6
Autres monnaies	0,0	-0,0	+0,0
Total	-723,0	-546,1	-176,9

Chiffre 03**Résultat des placements en francs**

Ventilation selon le genre	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Produit des intérêts et gains/pertes en capital	466,2	256,1	+210,1
Charges d'intérêts	-36,1	-23,7	-12,4
Droits de garde et de négoce	-3,0	-3,0	+0,0
Total	427,1	229,3	+197,8

Ventilation selon la provenance	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Titres en francs	-8,7	-10,3	+1,6
Pensions de titres contre francs	469,5	263,3	+206,2
Autres avoirs	0,1	0,1	+0,0
Engagements envers la Confédération	-26,8	-17,4	-9,4
Autres engagements à vue	-6,9	-6,3	-0,6
Total	427,1	229,3	+197,8

Chiffre 04**Autres résultats**

	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Produit des commissions	14,4	19,4	-5,0
Charges de commissions	-14,0	-16,8	+2,8
Produit des participations	18,4	17,0	+1,4
Produit des immeubles	4,2	4,3	-0,1
Autres produits ¹	3,3	0,7	+2,6
Total	26,3	24,6	+1,7

1 Comprend notamment le gain comptable issu de la vente de l'immeuble de l'ancienne succursale de Lugano (voir chiffre 16, page 116).

Chiffre 05**Charges de personnel**

	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Salaires, traitements et allocations	85,8	81,5	+4,3
Assurances sociales	17,7	17,2	+0,5
Autres charges afférentes au personnel ¹	7,2	6,9	+0,3
Total	110,7	105,6	+5,1

1 Y compris des coûts de réorganisations s'élevant à 0,9 million de francs en 2007 et à 1,6 million l'année précédente (voir chiffre 24, page 118).

Rétribution des membres du Conseil de banque

En milliers de francs

	2007		
	Rétribution annuelle fixe	Rétribution de séance ¹	Rétribution totale
Hansueli Raggenbass, président ^{2, 3}	130,0	2,5	132,5
Ruth Lüthi, vice-présidente (jusqu'au 30.4.2007) ^{2, 3}	20,0	2,5	22,5
Eveline Widmer-Schlumpf, vice-présidente (à partir du 1.5.2007) ^{2, 3}	53,3	–	53,3
Ueli Forster ²	40,0	–	40,0
Serge Gaillard (jusqu'au 31.1.2007) ⁵	3,3	–	3,3
Konrad Hummler ⁵	40,0	5,0	45,0
Armin Jans ⁴	40,0	7,5	47,5
Franz Marty ⁴	40,0	7,5	47,5
Marina Masoni (jusqu'au 30.6.2007)	20,0	–	20,0
Fritz Studer ⁴	40,0	7,5	47,5
Alexandre Swoboda ^{3, 5}	40,0	5,0	45,0
Daniel Lampart (à partir du 1.5.2007) ⁵	26,7	2,5	29,2
Jean Studer (à partir du 1.5.2007)	26,7	–	26,7
Laura Sadis (à partir du 1.7.2007)	20,0	–	20,0
Total	540,0	40,0	580,0

1 Conformément au règlement relatif à la rémunération; pour les séances de comité qui n'ont pas lieu le même jour que les séances du Conseil de banque. Un montant de 2 500 francs est versé par séance pour indemniser l'activité au sein d'un comité du Conseil de banque. Un montant de 2 500 francs par jour ou de 1 250 francs par demi-jour est versé pour indemniser des tâches spéciales.

2 Membre du Comité de rémunération.

3 Membre du Comité de nomination.

4 Membre du Comité d'audit.

5 Membre du Comité des risques.

Rémunération des membres de la Direction générale¹

En milliers de francs

	2007						
	Traitement	Indemnité forfaitaire de représentation	Contribution de l'employeur, plan de retraite ² et AVS	Divers ³	Rémunération ordinaire	Rachat unique de parts non assurées de rente ⁴	Rémunération totale
3 membres de la Direction générale	1 799,0	69,6	579,0	73,3	2 520,9	844,2	3 365,0
dont Jean-Pierre Roth, président ⁵	599,7	24,0	211,7	9,7	845,0	–	845,0
dont Philipp M. Hildebrand	599,7	22,8	134,5	9,7	766,6	–	766,6
dont Thomas Jordan (à partir du 1.5.2007)	399,8	15,2	74,3	22,2	511,5	394,3	905,8
dont Niklaus Blattner (jusqu'au 30.4.2007)	199,9	7,6	158,6	31,7	397,7	449,9	847,6
3 membres suppléants de la Direction générale	1 046,6	43,2	304,6	15,0	1 409,4	–	1 409,4
Total	2 845,6	112,8	883,6	88,3	3 930,2	844,2	4 774,4

1 Toutes les rémunérations sont fixées dans des règlements.

2 Institutions de prévoyance en faveur du personnel reposant sur la primauté des prestations.

3 Abonnement général, gratifications d'ancienneté et de départ, gratifications à l'occasion du centenaire de la BNS.

4 Par la BNS lors de l'entrée en fonction ou lors d'un départ à la retraite anticipée.

5 Honoraires supplémentaires de 48 000 francs en tant que membre du conseil d'administration de la BRI.

Comme tous les collaborateurs, les membres de la Direction ont droit à un intérêt préférentiel applicable jusqu'à un certain montant pour:

a) des avoirs sur un compte privé à la BNS; le montant de l'écart d'intérêt préférentiel s'élève à 6 000 francs au maximum.

b) des prêts hypothécaires qui sont accordés par les institutions de prévoyance; le montant de l'écart d'intérêt préférentiel s'élève à 5 000 francs au maximum.

D'autres indemnités selon l'art. 663b^{bis}, al. 1, CO ne sont pas versées.

Parmi les membres du Conseil de banque et de la Direction générale élargie, Ph. M. Hildebrand, vice-président de la Direction générale, et D. Moser, membre de la Direction générale élargie, détenaient respectivement cinq actions et une action de la BNS.

Chiffre 06

Engagements de prévoyance¹

Part à l'excédent de couverture issu des plans de prévoyance ²	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Excédent de couverture selon la Swiss GAAP RPC 26	140,8	150,4	-9,6
Part économique de la Banque nationale	-	-	-

1 Les institutions de prévoyance en faveur du personnel ne disposent d'aucune réserve de cotisations de l'employeur.
2 L'excédent de couverture est utilisé en faveur des assurés.

Charges de prévoyance	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Cotisations de l'employeur	11,8	11,5	+0,3
Variation de la part économique à l'excédent de couverture	-	-	-
Part des charges de prévoyance dans les charges de personnel	11,8	11,5	+0,3

Chiffre 07

Autres charges d'exploitation

	2007	2006	Variation
En millions de francs			
Locaux	10,3	14,0	-3,7
Maintenance d'immobilisations corporelles meubles et de logiciels	10,8	8,8	+2,0
Conseils et soutiens fournis par des tiers	14,8	7,8	+7,0
Frais administratifs	16,3	12,9	+3,4
Contributions à des coûts d'exploitation ¹	7,7	8,1	-0,4
Divers	5,9	6,0	-0,1
Total	65,8	57,6	+8,2

1 Principalement des contributions en faveur du Centre d'études de Gerzensee, une fondation de la BNS.

Chiffre 08

Or

Ventilation selon le genre	31.12.2007		31.12.2006	
	en tonnes	en millions de francs	en tonnes	en millions de francs
Lingots	915,1	27 753,0	1 010,5	25 201,0
Pièces d'or ¹	91,6	2 778,8	160,0	3 989,2
Total ²	1 006,7	30 531,8	1 170,5	29 190,2

1 Réduction due à la refonte en lingots des pièces n'ayant plus un format conforme au marché.

2 Y compris le montant des prêts d'or figurant sous le chiffre 09.

Créances résultant d'opérations sur or

Chiffre 09

	31.12.2007		31.12.2006	
	en tonnes	en millions de francs	en tonnes	en millions de francs
Créances résultant de prêts d'or gagés ¹	138,4	4 240,7	119,5	3 027,6
Créances en comptes métal	0,1	3,0	0,1	2,8
Total	138,5	4 243,7	119,6	3 030,3

1 Par des titres pouvant être mis en pension d'une valeur de marché de 4 222,2 millions de francs (2006: 3 127,7 millions).

Placements de devises

Chiffre 10

Ventilation selon la catégorie de placements	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Dépôts à vue et avoirs au jour le jour	628,2	826,1	-197,9
Dépôts à terme	926,5	1 209,2	-282,7
Reverse repos	1 117,8	-	+1 117,8
Papiers monétaires	712,9	1 103,3	-390,4
Obligations ¹	41 547,9	37 698,1	+3 849,8
Titres de participation	5 652,9	4 755,2	+897,7
Total	50 586,3	45 591,9	+4 994,4

1 Dont 83,3 millions de francs (2006: 123,1 millions) de titres prêtés dans le cadre du *securities lending*.

Ventilation selon la catégorie de débiteurs	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Etats	33 672,7	28 632,3	+5 040,4
Institutions monétaires ¹	987,9	1 377,4	-389,5
Entreprises	15 925,7	15 582,2	+343,5
Total	50 586,3	45 591,9	+4 994,4

1 BRI, banques centrales et banques multilatérales de développement.

Ventilation selon la monnaie ¹	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Dollar des Etats-Unis	15 608,6	14 959,4	+649,2
Euro	23 047,6	21 435,7	+1 611,9
Livre sterling	5 989,9	4 588,3	+1 401,6
Couronne danoise	1 276,1	1 303,8	-27,7
Dollar canadien	1 166,4	1 003,6	+162,8
Yen japonais	3 497,0	2 300,6	+1 196,4
Autres monnaies	0,7	0,6	+0,1
Total	50 586,3	45 591,9	+4 994,4

1 Sans les dérivés sur devises. Une ventilation tenant compte des dérivés sur devises figure à la page 123.

Chiffre 11

Position de réserve au FMI

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Quote-part de la Suisse au FMI ¹	6 162,9	6 352,8	-189,9
./. Avoirs à vue, en francs, du FMI à la Banque nationale	-5 756,9	-5 795,5	+38,6
Total	406,0	557,3	-151,3

¹ 3 458,5 millions de DTS; la variation est due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

Chiffre 12

Crédits d'aide monétaire

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Crédit bilatéral à la Bulgarie	-	23,2	-23,2
Crédit FRPC	45,4	62,4	-17,0
Crédit FRPC intérimaire ¹	227,7	151,1	+76,6
Total	273,1	236,6	+36,5

¹ Pour la part non utilisée, voir chiffre 27, page 120.

Chiffre 13

Créances en dollars des Etats-Unis résultant de pensions de titres

	Actif au 31.12.2007	Passif au 31.12.2007
En millions de francs		
Créances en dollars des Etats-Unis résultant de pensions de titres ¹	4 517,4	
Valeurs de remplacement positives ²	97,2	
Autres engagements à terme ³		4 608,0
Engagements en monnaies étrangères ⁴		6,6
Total	4 614,6	4 614,6

¹ Pensions de titres contre dollars des Etats-Unis (montant maximum: 4 milliards), offertes par la BNS, afin de faciliter aux contreparties l'accès à des liquidités libellées dans cette monnaie.

² A découlé de l'accord de swap conclu avec la Réserve fédérale des Etats-Unis.

³ Accord de swap conclu avec la Réserve fédérale des Etats-Unis.

⁴ Intérêts courus en faveur de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Pour la BNS, ces pensions de titres sont neutres sur le plan du résultat.

Titres en francs suisses

Chiffre 14

Ventilation selon la catégorie de débiteurs	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Etats	2 016,1	2 583,6	-567,5
Entreprises	2 114,5	2 324,0	-209,5
Total	4 130,7	4 907,6	-776,9

Ventilation de la catégorie «Etats»	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Confédération	1 220,4	1 630,9	-410,5
Cantons et communes	608,6	748,8	-140,2
Etats étrangers	187,1	203,9	-16,8
Total	2 016,1	2 583,6	-567,5

Ventilation de la catégorie «Entreprises»	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Centrales suisses de lettres de gage	491,1	699,5	-208,4
Autres entreprises suisses ¹	68,4	121,5	-53,1
Entreprises étrangères ²	1 555,1	1 503,1	52,0
Total	2 114,5	2 324,0	-209,5

1 Organisations internationales ayant leur siège en Suisse.
2 Banques, organisations internationales et autres entreprises.

Billets de banque en stock

Chiffre 15

En millions de francs	Billets de banque en stock
Etat au 1 ^{er} janvier 2006	137,6
Entrées	23,2
Sorties	-35,9
Etat au 31 décembre 2006	125,0
Etat au 1 ^{er} janvier 2007	125,0
Entrées	31,8
Sorties	-29,9
Etat au 31 décembre 2007 ¹	126,9

1 Dont 24,7 millions de francs d'avances.

Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments ¹	Immobilisations en cours de construction	Logiciels	Autres immobilisations corporelles ²	Total
En millions de francs					
Valeurs d'acquisition					
Au 1 ^{er} janvier 2007	435,9	2,6	21,4	73,5	533,4
Entrées	8,8	0,0	7,8	7,0	23,6
Sorties ³	-6,2		-6,2	-19,1	-31,6
Reclassements	2,6	-2,6			
Au 31 décembre 2007	441,0	0,0	23,0	61,5	525,4
Correctifs de valeur cumulés					
Au 1 ^{er} janvier 2007	112,6		9,3	53,0	174,9
Amortissements planifiés	17,3		7,4	7,3	32,0
Sorties	-1,1		-6,2	-19,0	-26,3
Reclassements					
Au 31 décembre 2007	128,8		10,5	41,3	180,6
Valeurs comptables nettes					
Au 1 ^{er} janvier 2007	323,3	2,6	12,1	20,5	358,5
Au 31 décembre 2007	312,2	0,0	12,5	20,1	344,8

1 Valeur d'assurance incendie: 358,2 millions de francs (2006: 374,5 millions).

2 Valeur d'assurance incendie: 83,3 millions de francs (2006: 83,3 millions).

3 Terrains et bâtiments: immeuble de Lugano; autres immobilisations corporelles: matériel informatique et trieuses.

La mise en vente de l'immeuble de l'ancienne succursale de Lugano (voir Immeubles, page 88, et chiffre 04, page 110) a donné lieu à des offres qui ont porté sur des montants sensiblement supérieurs au prix de base de 6,4 millions de francs. La vente a été finalement conclue avec Wegelin & Co. Banquiers Privés, à Saint-Gall, dont Konrad Hummler, membre du Conseil de banque, est associé gérant.

Participations (non consolidées)

	Orell Füssli ¹	BRI ²	Divers	Total
En millions de francs				
Quote-part de participation	33%	3%		
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2006	31,4	90,2	0,6	122,3
Investissements	-	-	-	-
Désinvestissements	-	-	-	-
Variation de la valeur de marché	7,3	-	-	7,3
Valeur comptable au 31 décembre 2006	38,7	90,2	0,6	129,6
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2007	38,7	90,2	0,6	129,6
Investissements	-	-	-	-
Désinvestissements	-	-	-	-
Variation de la valeur de marché	7,2	-	-	7,2
Valeur comptable au 31 décembre 2007	46,0	90,2	0,6	136,8

1 Orell Füssli Holding SA, maison mère d'Orell Füssli Sicherheitsdruck AG, qui fabrique les billets de banque suisses.

2 La participation à la Banque des Règlements Internationaux (BRI) est détenue pour des raisons de coopération monétaire internationale.

Autres actifs

Chiffre 18

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Pièces ¹	144,3	169,1	-24,8
Espèces en monnaies étrangères	1,0	0,6	+0,4
Autres créances	12,1	14,1	-2,0
Comptes de régularisation (actifs)	3,3	5,2	-1,9
Chèques et effets (à l'encaissement)	0,8	0,3	+0,5
Valeurs de remplacement positives ²	149,8	34,4	+115,4
Total	311,3	223,6	+87,6

1 Pièces courantes que la BNS a acquises de Swissmint en vue de les mettre en circulation.

2 Gains non réalisés sur instruments financiers et opérations au comptant non encore exécutées (voir chiffre 30, page 122).

Billets de banque en circulation

Chiffre 19

Ventilation selon l'émission	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
8 ^e émission	42 751,5	41 586,2	+1 165,3
6 ^e émission ¹	1 507,1	1 596,0	-88,9
Total	44 258,6	43 182,2	+1 076,4

1 La BNS est tenue d'accepter les billets de cette émission à l'échange jusqu'au 30 avril 2020.

Engagements envers la Confédération

Chiffre 20

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Engagements à vue	74,9	53,3	+21,6
Engagements à terme	1 002,1	1 002,8	-0,7
Total	1 077,0	1 056,2	+20,8

Autres engagements à vue

Chiffre 21

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Comptes de virement du secteur non bancaire	11,4	8,0	+3,4
Comptes de dépôts ¹	157,7	154,7	+3,0
Engagements découlant de chèques bancaires ²	0,1	0,5	-0,4
Total	169,1	163,2	+5,9

1 Essentiellement des comptes de collaborateurs, de retraités et des institutions de prévoyance en faveur du personnel de la BNS. Au 31 décembre 2007,

les engagements en comptes courants envers ces institutions de prévoyance s'élevaient à 15,5 millions de francs (2006: 17,1 millions).

2 Chèques tirés sur la BNS, mais non encore encaissés.

Chiffre 22**Engagements en monnaies étrangères**

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Engagements à vue	3,2	1,8	+1,4
Engagements résultant de pensions de titres ¹	1 117,7	-	+1 117,7
Autres engagements en monnaies étrangères	6,6	-	+6,6
Total	1 127,6	1,8	+1 125,8

¹ En rapport avec la gestion des placements de devises.

Chiffre 23**Autres passifs**

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Autres engagements	6,3	5,7	+0,6
Comptes de régularisation (passifs)	6,6	5,8	+0,8
Valeurs de remplacement négatives ¹	59,6	70,4	-10,8
Total	72,5	81,9	-9,4

¹ Pertes non réalisées sur instruments financiers et opérations au comptant non encore exécutées (voir chiffre 30, page 122).

Chiffre 24**Provision pour exploitation**

	Provision pour réorganisations	Autres provisions	Total
En millions de francs			
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2006	10,9	0,8	11,7
Constitution	1,6	0,1	1,7
Affectation	-2,3	-	-2,3
Dissolution	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2006	10,2	0,9	11,1
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2007	10,2	0,9	11,1
Constitution	0,8	0,2	1,0
Affectation	-3,5	-	-3,5
Dissolution	0,0	-	0,0
Valeur comptable au 31 décembre 2007	7,6	1,0	8,6

Action

	2007	2006
Capital-actions, en francs	25 000 000	25 000 000
Valeur nominale de l'action, en francs	250	250
Nombre d'actions	100 000	100 000
Symbole/ISIN ¹	SNBN / CH0001319265	
Cours de clôture au 31 décembre, en francs	1 400	1 280
Capitalisation boursière, en francs	140 000 000	128 000 000
Cours le plus élevé de l'année, en francs	1 520	1 430
Cours le plus bas de l'année, en francs	1 260	1 037
Nombre d'actions échangées par jour, en moyenne	33	44

¹ Cotation au segment principal de la Bourse suisse SWX.

Structure de l'actionariat

	Nombre d'actions	En % des actions inscrites au registre
2 180 actionnaires particuliers	31 658	36,8¹
dont 1 883 actionnaires possédant chacun de 1 à 10 actions		
dont 269 actionnaires possédant chacun de 11 à 100 actions		
dont 8 actionnaires possédant chacun de 101 à 200 actions ²		
dont 20 actionnaires possédant chacun plus de 200 actions ²		
79 actionnaires de droit public	54 269	63,2
dont 26 cantons possédant	38 981	
dont 24 banques cantonales possédant	14 257	
dont 29 autres collectivités et établissements de droit public possédant	1 031	
Total: 2 259 actionnaires inscrits au registre et possédant³	85 927⁴	100
Demandes de transfert en suspens ou attendues pour	14 073	
Total des actions	100 000	

¹ 13,8% étaient en mains de personnes morales et 23,0% en mains de personnes physiques.

² Le droit de vote est limité à 100 actions.

³ En 2007, 5 930 actions ont été transférées, contre 8 038 l'année précédente. Le nombre d'actionnaires a diminué de 34.

⁴ Dont 6 791 actions en mains étrangères.

Actionnaires importants

	31.12.2007		31.12.2006	
	Nombre d'actions	Quote-part de participation	Nombre d'actions	Quote-part de participation
Canton de Berne	6 630	6,63%	6 630	6,63%
Canton de Zurich	5 200	5,20%	5 200	5,20%
Canton de Vaud	3 401	3,40%	3 401	3,40%
Canton de Saint-Gall	3 002	3,00%	3 002	3,00%

4.3 Commentaire des opérations hors bilan

Chiffre 26

Facilité pour resserrements de liquidités

Précisions sur la facilité pour resserrements de liquidités	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Limites de crédit ¹	33 696,5	12 101,5	+21 595,0
Montant utilisé	0,0	13,0	-13,0
Montant non utilisé	33 696,5	12 088,5	+21 608,0

1 Augmentation due au relèvement des limites.

Chiffre 27

Engagements irrévocables

Part non utilisée des lignes de crédit en faveur du FMI	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Moyens de paiement internationaux (two-way-arrangement)	433,2	404,9	+28,3
FRPC intérimaire	217,8	308,2	-90,4
Accords généraux d'emprunt (AGE) et nouveaux accords d'emprunt (NAE)	2 744,2	2 828,8	-84,6
Total	3 395,1	3 541,8	-146,7

1 Engagement de la BNS – sans garantie de la Confédération – d'acheter des DTS, contre devises, jusqu'à concurrence de 400 millions de DTS et de céder, contre devises, les DTS acquis (voir page 104).
2 Variation due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

Précisions sur les moyens de paiement internationaux (two-way-arrangement ¹)	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Ligne de crédit	712,8	734,7	-21,9 ²
Montant utilisé	279,6	329,9	-50,3
Montant non utilisé	433,2	404,9	-28,3

1 Ligne de crédit de 250 millions de DTS, limitée dans le temps, en faveur du compte de fiducie du FMI (voir chiffre 12, page 114), avec garantie de la Confédération, sur le capital et les intérêts.
2 Variation due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

Précisions sur la FRPC intérimaire ¹	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Ligne de crédit	445,5	459,2	-13,7 ²
Montant utilisé	227,7	151,1	+76,6
Montant non utilisé	217,8	308,2	-90,4

1 Lignes de crédit de 1 540 millions de DTS au total (dont 1 020 millions de DTS au maximum au titre des AGE) en faveur du FMI, pour cas particuliers, sans garantie de la Confédération (voir Compte rendu d'activité).
2 Variation due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

Précisions sur les accords généraux d'emprunt (AGE) et les nouveaux accords d'emprunt (NAE) ¹	31.12.2007	31.12.2006	Variation
En millions de francs			
Lignes de crédit	2 744,2	2 828,8	-84,6 ²
Montant utilisé	-	-	-
Montant non utilisé	2 744,2	2 828,8	-84,6

Autres engagements hors bilan

Chiffre 28

En millions de francs	31.12.2007	31.12.2006	Variation
Engagement de versement sur actions BRI ¹	115,1	118,6	-3,5
Engagements consécutifs à des contrats à long terme de location, d'entretien et de leasing	10,0	17,3	-7,3
Total	125,0	135,9	-10,9

1 Les actions de la BRI sont libérées à raison de 25%. L'engagement de versement se calcule en DTS.

Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la Banque

Chiffre 29

En millions de francs	31.12.2007	31.12.2006	Variation
Placements de devises en dollars des Etats-Unis	22,6	32,5	-10,0
Placements de devises en euros	155,5	89,7	+65,8
Placements de devises en livres sterling	1 119,5	-	+1 109,7
Titres en francs	657,6	-	+657,6
Total ¹	1 955,1	122,2	+1 681,1

1 Garanties fournies dans des pensions de titres et des futures.

Instruments financiers¹

En millions de francs	31.12.2007		31.12.2006			
	Valeur des contrats	Valeur de remplacement		Valeur des contrats	Valeur de remplacement	
		positive	négative		positive	négative
Instruments de taux d'intérêt	21 749,7	41,1	38,5	29 588,1	22,3	22,0
Pensions de titres						
contre francs suisses ²	15 802,0	-	-	18 592,0	-	-
Contrats à terme ¹	1 122,5	4,2	2,8	1 771,5	2,6	7,7
Swaps de taux d'intérêt	2 251,8	36,5	34,9	2 856,1	18,7	13,4
<i>Futures</i>	2 573,4	0,5	0,8	6 368,6	1,1	0,9
Devises	2 905,7	108,3	21,0	5 144,3	11,7	48,4
Contrats à terme ¹	2 885,7	108,3	20,9	5 144,3	11,7	48,4
Options	19,9	-	0,1	-	-	-
Métaux précieux	31,7	0,0	0,0	74,5	-	-
Contrats à terme ³	31,7	0,0	0,0	74,5	-	-
Titres de participation / indices	353,7	0,3	0,1	753,2	0,4	0,0
Contrats à terme ¹	3,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Futures</i>	350,6	0,3	0,1	753,2	0,4	0,0
Total	25 040,8	149,8	59,6	35 560,1	34,4	70,4

1 Y compris des opérations au comptant avec valeur l'année suivante.

2 Exclusivement des pensions de titres à exécuter l'année suivante.

3 Résultant de ventes au comptant avec valeur l'année suivante.

Placements fiduciaires

En millions de francs	31.12.2007	31.12.2006	Variation
Placements fiduciaires de la Confédération	521,7	386,9	+134,8

4.4 Risques découlant d'instruments financiers

La Banque nationale opère sur les marchés financiers en vertu de son mandat légal. Le placement des actifs, qui n'a pas la priorité sur la conduite de la politique monétaire, obéit à des critères de sécurité, de liquidité et de rendement. Dans la mise en œuvre de sa politique monétaire et de sa politique de placement, la Banque nationale est exposée à de nombreux risques financiers. Les risques qu'elle encourt sur ses placements jouent un rôle dominant dans son profil de risques.

La Banque nationale gère et limite ses risques à l'aide de processus de placement et de contrôle des risques à plusieurs niveaux, qui sont placés sous la surveillance du Conseil de banque, en particulier de son Comité des risques. La Direction générale définit des contraintes stratégiques dont l'application est contrôlée quotidiennement. La Direction générale et le Comité des risques du Conseil de banque sont informés, par des rapports trimestriels, des placements et des risques qui en découlent. Le processus de contrôle des risques fait l'objet d'une description détaillée dans le Compte rendu d'activité adressé à l'Assemblée fédérale.

Les principaux risques encourus sur les placements sont les risques de marché, soit les risques découlant du prix de l'or, des cours de change, des cours des actions et des taux d'intérêt. Ils sont gérés grâce surtout à la diversification des placements.

Risques encourus par la Banque nationale

Processus de contrôle des risques

Risques de marché ...

Bilan selon la monnaie

En millions de francs	Franc suisse	Or	Dollar des Etats-Unis	Euro	Autres monnaies	Total
Or		30 532				30 532
Créances résultant d'opérations sur or		4 201	43			4 244
Placements de devises			15 609	23 048	11 930	50 586
Position de réserve au FMI					406	406
Moyens de paiement internationaux					282	282
Crédits d'aide monétaire					273	273
Créances en dollars des Etats-Unis résultant de pensions de titres			4 517			4 517
Créances en francs suisses résultant de pensions de titres	31 025					31 025
Titres en francs suisses	4 131					4 131
Autres actifs	729		109	2	90	931
Total des actifs selon bilan	35 885	34 733	20 278	23 050	12 981	126 927
Total des passifs selon bilan	-125 777		-27	-3	-1 119	-126 927
Dérivés sur devises (net) ¹	4 609		-6 109	1	1 583	86
Exposition nette au 31 décembre 2007	-85 283	34 733	14 142	23 048	13 446	86
Exposition nette au 31 décembre 2006	-78 901	32 174	12 200	21 906	12 577	-45

¹ Prétentions à des livraisons et engagements de livrer liés à des opérations au comptant et à terme sur devises.

... prix de l'or et cours de change ...

La Banque nationale détient ses réserves monétaires – devises et or – de façon à disposer en tout temps de la marge de manœuvre qui lui est nécessaire sur le plan monétaire. Aucun risque de change n'est par conséquent couvert vis-à-vis du franc. Ainsi, le recours à des opérations de change à terme et à des options sur devises ne sert pas à couvrir le risque de change, mais à atteindre un positionnement tactique et stratégique entre les monnaies dans lesquelles sont détenus les placements. Etant donné leur grande importance parmi les placements et leur forte propension à fluctuer, l'or et le dollar des Etats-Unis constituent les principales sources de risques.

... taux d'intérêt et ...

L'évolution des taux d'intérêt sur les marchés influe sur la valeur de marché des placements financiers à taux fixe. Plus la durée d'un placement à taux fixe est longue, plus le risque de taux d'intérêt est élevé. Les risques de taux d'intérêt sont contenus par le recours à des portefeuilles de référence et à des règles de gestion. Ils sont gérés notamment par le recours à des instruments financiers dérivés tels les swaps de taux d'intérêt et les contrats à terme sur taux d'intérêt. Pour évaluer les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur le résultat, on calcule la *price value of one basis point* (PVBP) qui montre les répercussions d'une hausse simultanée d'un point de base (0,01 point) des courbes de taux d'intérêt pour toutes les monnaies dans lesquelles des placements sont détenus. Une PVBP positive correspond à une perte. La durée, qui mesure la durée moyenne d'immobilisation du capital investi, est elle aussi un indicateur du risque de taux d'intérêt. Plus les durées résiduelles des placements sont longues et plus les coupons sont bas, plus la durée moyenne d'immobilisation des capitaux est élevée. Et plus cette durée moyenne d'immobilisation est élevée, plus les pertes de cours sont lourdes dans une phase de hausse des taux d'intérêt.

Placements porteurs d'intérêts

Etat au 31 décembre	2007			2006		
	Duration en années	Valeur de marché en millions de francs	PVBP ¹ en millions de francs	Duration en années	Valeur de marché en millions de francs	PVBP ¹ en millions de francs
Prêts d'or		4 241			3 028	
Placements en francs ²	5,0	4 131	2	5,4	4 908	3
Placements en dollars des Etats-Unis	4,1	13 583	6	4,1	12 768	6
Placements en euros	3,9	20 895	8	4,2	19 300	8
Placements dans d'autres monnaies	4,3	7 783	4	4,2	6 733	3

1 Variation de la valeur de marché pour un déplacement d'un point de base de toutes les courbes de taux d'intérêt.
2 Sans les pensions de titres.

... cours des actions

Le portefeuille d'actions contribue à optimiser le rapport entre rendements et risques sur les placements. Il est géré passivement, les placements étant faits de manière à refléter la composition de larges indices. Une somme de 5 653 millions de francs était investie en actions à fin 2007 (fin 2006: 4 755 millions). En outre, des contrats à terme (*futures*) sur indices d'actions ont été conclus pour 351 millions de francs; ces contrats entrent dans la gestion tactique fine du portefeuille. A fin 2006, ils avaient porté sur 753 millions de francs.

La *value-at-risk* (VaR) permet d'estimer le risque global de marché sur les actifs (voir Compte rendu d'activité). Calculée en tenant compte de la composition des actifs, la VaR s'élevait à 9,4 milliards de francs ou à environ 7,9% des actifs à fin 2007 (fin 2006: 7,1 milliards). Cela signifie que, sous l'angle de la statistique, une perte supérieure à 9,4 milliards de francs ne devrait pas survenir plus d'une fois en vingt ans. Les risques découlant du prix de l'or et des cours de change constituent une part prépondérante du risque global; quant aux risques dus aux cours des actions et aux taux d'intérêt, ils sont moins importants. La VaR ne peut fournir que des indices au sujet des risques encourus sur les actifs. L'évaluation des risques est faite également à l'aide d'autres paramètres. Des analyses supplémentaires – de scénarios ou de stress – sont en outre effectuées.

Risque global de marché

Les risques de crédit découlent du fait que des contreparties ou des émetteurs de titres pourraient ne pas remplir leurs engagements. La Banque nationale encourt des risques de crédit sur ses placements en titres et sur les opérations qu'elle passe de gré à gré (*over-the-counter*) avec des banques. Les risques de crédit dus aux opérations conclues de gré à gré résultent des placements à court terme, des contrats sur produits dérivés (les valeurs de remplacement sont déterminantes) et des prêts d'or. De plus, des risques de crédit découlent des lignes de crédit qui ont été ouvertes en faveur du FMI sans garantie de la Confédération.

**Risques de défaillance:
risques de crédit et ...**

Pour la gestion des risques de crédit vis-à-vis de ses contreparties, la Banque nationale recourt à un système de limites qui s'applique à l'ensemble des opérations. Seules des contreparties ayant une notation supérieure à la moyenne entrent en ligne de compte. Dans leur grande majorité, les contreparties de la Banque nationale ont des notations entrant dans les classes AA. De plus, certaines opérations sont couvertes par des garanties. Au total, l'exposition non couverte de la Banque nationale vis-à-vis du secteur bancaire international s'élevait à environ 2,6 milliards de francs à fin 2007, contre 3,1 milliards un an auparavant. Dans le cas des placements en obligations, la Banque nationale exige la notation *investment grade*. La ventilation des placements selon la notation est illustrée dans le Compte rendu d'activité adressé à l'Assemblée fédérale. Les risques de crédit ne contribuent que faiblement à l'ensemble des risques.

Le risque-pays porte sur le fait qu'un Etat peut bloquer les paiements de débiteurs domiciliés sur son territoire ou le pouvoir de disposer d'éléments du patrimoine qui sont conservés sur son territoire. Afin de ne prendre aucun risque-pays unilatéral, la Banque nationale veille à répartir ses actifs entre plusieurs établissements dépositaires et plusieurs pays.

... risques-pays

La Banque nationale encourt également des risques de liquidité parce qu'il est possible, si elle doit vendre des placements en monnaies étrangères, qu'elle ne puisse le faire ou qu'elle ne puisse le faire que partiellement ou encore qu'après une baisse sensible des cours. Des perturbations inhérentes au marché ou d'ordre technique et des modifications dans la réglementation peuvent restreindre la négociabilité des placements. Une liquidité élevée des réserves de devises est obtenue grâce à un volume important de placements en titres liquides qui sont émis par des Etats et libellés dans les principales monnaies, à savoir l'euro et le dollar des Etats-Unis. Les risques de liquidité font périodiquement l'objet d'une évaluation.

Risques de liquidité